

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
EXTERNAL
RELATIONS.

MINISTRE
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES.



86/32

Déclaration de l'honorable
Monique Vézina, ministre des
Relations extérieures, à la
session extraordinaire de
l'Assemblée générale des
Nations Unies sur la crise
économique critique en Afrique

NEW YORK

Le 27 mai 1986

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots s'adressent au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur Perez de Cuellar et aux membres du Comité préparatoire, pour les remercier des efforts qu'ils ont mis à organiser cette session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Nous savons tous pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui. La crise économique qui sévit en Afrique nous inquiète tous. Au mois de mars 1985 nous nous trouvions à Genève, rassemblés pour répondre à l'appel d'urgence lancé par l'Afrique frappée par une famine désastreuse. Aujourd'hui cette crise alimentaire, sans être entièrement du passé, se résorbe. Nous en sommes réconfortés.

En se réunissant aujourd'hui à la demande de l'OUA, la communauté internationale répond aussi à la préoccupation profonde de nos peuples. Du moins, en ce qui concerne les Canadiens et les Canadiennes, accourir au secours de ceux qui meurent de faim ne suffit pas. Ils veulent qu'au-delà de la catastrophe, nous nous occupions des causes profondes de la crise. C'est ce qu'ils attendent de moi et c'est ce que j'ai l'intention de faire au cours des prochains jours, des prochains mois et des prochaines années.

J'aimerais d'abord vous apporter un bref témoignage de ce qu'a été notre réponse nationale, celle du Canada entier, à la crise africaine des deux dernières années. Ensuite, je parlerai des propositions des gouvernements africains eux-mêmes, en matière de politique économique, visant à relancer la croissance et le développement dans la région. Enfin, je vous communiquerai la façon dont nous entrevoyons pour l'avenir notre contribution au développement de ce continent.

Monsieur le Président, les Canadiens ont été vivement touchés par la crise en Afrique. Comme peuple, nous nous sommes mobilisés dans un élan sans précédent, pour tenter de venir en aide aux populations frappées par le fléau. Cette réponse a pris les formes les plus diverses: je pense d'abord au travail des médias d'information qui, avec persévérance, compassion et respect, ont secoué notre conscience. Je pense aussi aux dizaines de milliers d'offres d'assistance qui ont afflué de particuliers, de groupes, d'institutions, de gouvernements provinciaux et municipaux qui se sont sentis interpellés par cette situation; des syndicats, des coopératives, des collectivités locales, des écoles et des universités ont organisé spontanément des collectes de fonds et nous ont offert leur assistance. Plus de 60 millions de dollars furent recueillis auprès du grand public canadien. Nos organismes volontaires de coopération internationale se sont spontanément regroupés en comité, Secours d'Urgence Afrique. Cette réaction populaire fut si vive que mon gouvernement jugea nécessaire de nommer un coordonnateur spécial dont le rôle fut d'harmoniser les activités de tous les groupes et organismes désireux d'aider l'Afrique.

J'aurai l'occasion de revenir plus tard aux leçons que nous avons tirées de cette expérience.

Monsieur le Président, je viens d'évoquer brièvement la réponse des Canadiens à la crise en Afrique. Je m'en voudrais de passer sous silence la réaction des Africains eux-mêmes devant cette situation. Car les gouvernements et les peuples d'Afrique ne sont pas restés inactifs. Bien au contraire. Ce sont les Africains eux-mêmes qui ont administré et financé d'abord les opérations de secours qui s'imposaient. L'ensemble de l'Afrique, dès que les pluies furent revenues, a augmenté sa production céréalière à 55 millions de tonnes, une croissance de 34% par rapport à 1984. Ceux qui avaient des surplus, comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Zimbabwe les ont partagés avec des pays frères. Et que dire de l'extraordinaire exemple de solidarité que les pays africains ont toujours donné à la communauté internationale en matière d'accueil et d'aide aux réfugiés.

Enfin, Monsieur le Président, le Canada considère comme significatif que les gouvernements africains eux-mêmes aient fait preuve de leadership en identifiant des solutions à long terme. Ils ont fait leur propre analyse des problèmes fondamentaux. Des principaux éléments qu'ils ont identifiés quant aux causes de la crise que connaît leur continent, plusieurs, sinon la grande majorité, rejoignent nos propres analyses.

L'OUA propose une co-responsabilité selon laquelle le soutien apporté serait lié à des preuves tangibles d'une détermination d'opérer des redressements. Le Canada accueille favorablement cette approche et s'engage à supporter les pays africains dans leurs efforts. Le niveau des ressources que nous affecterons au développement de l'Afrique continuera d'être très substantiel et comportera de plus en plus de souplesse. D'ailleurs, depuis le 1er avril dernier, en vertu d'une décision prise par le Premier ministre du Canada, notre programme d'aide publique au développement est entièrement mis en oeuvre sous forme de dons.

L'OUA reconnaît qu'il faut donner la priorité au développement agricole; qu'il faut adopter les politiques économiques qui créeront l'environnement nécessaire à ce développement; qu'il faut encourager la recherche en agronomie; qu'il faut prendre des mesures exceptionnelles pour aider les femmes et les populations responsables au premier chef de l'agriculture. Pour notre part, nous en ferons la priorité des priorités de nos actions de coopération en Afrique.

L'OUA souligne l'importance de maintenir la lutte contre la sécheresse et la désertification, d'améliorer les politiques d'investissements publics et d'encourager le secteur privé: ce sont aussi des facteurs que nous considérons comme essentiels au redressement.

L'OUA voit, dans le renforcement des institutions à vocation de gestion, dans la réforme des politiques monétaires et financières, dans les politiques démographiques, dans la reconnaissance de traits et caractères propres à chaque région, des éléments essentiels de solution. Comment ne pas partager ce point de vue?

Comment ne pas se réjouir de voir l'OUA mentionner la nécessité pour nous d'améliorer ensemble les structures de la coopération, notamment au niveau du soutien des programmes, de l'évaluation de l'assistance technique, de la coordination des aides extérieures?

Les pays africains recherchent un environnement économique favorisant la croissance, l'élimination du protectionnisme et la mise en place de politiques agricoles et commerciales favorables aux pays en développement. Le Canada fait siens ces objectifs. Nous continuerons à travailler au renforcement des politiques de croissance par le biais du F.M.I. et de la Banque mondiale. Nous nous sommes déjà engagés à traiter des problèmes commerciaux dans une nouvelle négociation au GATT. Nous sommes disposés à explorer, au sein de la CNUCED et au niveau des programmes de la Banque mondiale pour l'ajustement structurel, des solutions possibles aux problèmes que rencontrent les producteurs de matières premières.

L'allégement de la dette, l'appui aux réformes entreprises en Afrique, l'appui financier aux programmes identifiés comme prioritaires, l'élaboration de mécanismes de suivi tant au niveau national qu'international sont autant d'éléments majeurs qui viennent expliciter les propositions faites par l'OUA: le Canada voit, là aussi, des éléments importants de solution.

Mais comprendre la nature des problèmes, ce n'est pas encore les régler. Il faut passer à l'action et cela, de façon concertée. Il faut prendre des mesures concrètes.

Je vous ai parlé plus tôt de la vive inquiétude des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de la situation en Afrique. Mon gouvernement s'est donc senti totalement appuyé par notre population en annonçant le 6 mai dernier le lancement d'une initiative que nous avons appelée Afrique 2000.

Il s'agit de l'engagement à long terme que le Canada estime nécessaire de prendre à l'égard du développement du continent africain.

Une somme de 150 millions de dollars des fonds actuels de l'Agence canadienne de développement international a été dégagée pour être entièrement consacrée à cette opération au cours des cinq prochaines années. Elle vient s'ajouter aux crédits déjà impressionnants que nous avons prévus d'affecter à notre programme d'aide et de coopération sur ce continent. Pour la seule année 1986-1987, elle portera à plus de 900 millions de dollars les transferts d'argent, de biens et de services, que le Canada effectuera en faveur de l'Afrique.

J'avais annoncé alors à la Chambre des communes du Canada qu'il ne s'agissait que d'une première tranche de ce plan d'action. Il m'est agréable aujourd'hui de faire état de deux mesures additionnelles que le Canada entend prendre immédiatement.

J'ai déjà parlé du problème de l'endettement des pays de l'Afrique sub-saharienne qui compromet leur développement et leur croissance et qui a des conséquences tragiques pour leurs populations.

Une partie non négligeable de cette dette est constituée de prêts consentis dans le cadre de l'aide publique au développement. La dette de cette nature due au Canada, totalise plus de 700 millions de nos dollars et implique pour les pays concernés un fardeau budgétaire de 250 millions de dollars en paiements au cours des 15 prochaines années. J'annonce aujourd'hui que le Canada offre aux pays de l'Afrique sub-saharienne un moratoire sur le repaiement de ces prêts pour une période initiale de 5 ans. Par tranches de 5 ans, nous sommes disposés à appliquer cette mesure jusqu'à l'an 2000. Nous voulons ainsi contribuer à donner à tous les pays d'Afrique sub-saharienne qui ont de sérieuses difficultés de paiements en devises et qui auront démontré une volonté de redresser leur situation économique, la marge de manoeuvre dont ils ont besoin pour effectuer une relance sur des bases saines.

De pays à pays, nous sommes disposés à discuter immédiatement de l'application de cette disposition au sein des groupes consultatifs de la Banque mondiale ou dans d'autres forums appropriés.

Cette mesure est modeste, mais elle est pratique et concrète. Elle a pour objet de renforcer l'appui que la communauté internationale apportera aux pays qui font des efforts d'ajustement. Nous espérons que d'autres pays adopteront des mesures du même ordre.

La seconde mesure que je désire annoncer ressort des leçons que nous avons tirées de la crise alimentaire en Afrique. Les deux dernières années nous ont convaincus que la plus grande force de l'Afrique réside dans la détermination, le courage et l'expérience millénaire de ses habitants. Ce sont les Africains eux-mêmes qui sont les maîtres et les architectes de leur avenir.

Notre intervention dans les opérations d'urgence nous a conduits à constater qu'au niveau des villages, des communautés locales, des organismes volontaires et des agences non-gouvernementales il se trouve des groupes qui peuvent jouer un rôle capital dans la mobilisation des énergies humaines de l'Afrique pour son propre développement. Dans le programme canadien Afrique 2000, j'ai annoncé notre objectif de mettre en oeuvre d'ici la fin de 1987 deux mille petits projets de coopération en Afrique. Nos tous premiers partenaires dans cette entreprise seront les organismes volontaires de notre pays, ce qui explique la présence de leurs représentants à titre de membres officiels de notre délégation.

Dans le même ordre de pensée, le Canada propose donc à cette session, de créer dans le cadre du système multilatéral d'aide, un nouveau mécanisme. Son rôle serait de mettre à la disposition des collectivités locales, des conseils de villages et des organismes volontaires africains des fonds et une expertise technique qui les aideraient à réaliser des projets qu'ils auront choisis eux-mêmes et qui répondront à leurs besoins dans les domaines de la lutte contre l'invasion du désert, de la conservation du couvert végétal et de la production alimentaire. Cette nouvelle approche, à notre avis, mérite d'être tentée.

En conséquence, nous avons demandé au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de nous aider à définir la nature d'un tel mécanisme pour l'Afrique. Mon gouvernement est encouragé par l'accueil favorable que cette idée a reçu du nouvel administrateur du PNUD, M. William Draper. Celui-ci nous a assurés de son appui pour mettre sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer ce concept. Nous lui en sommes reconnaissants.

Le Canada est disposé à consacrer 20 millions de dollars pour cinq ans à ce nouveau mécanisme dès qu'il aura été créé. Nous espérons que d'autres gouvernements voudront s'associer à cette initiative soit en y contribuant financièrement, soit par d'autres moyens. Plusieurs pays en développement possèdent déjà une expérience remarquable dans le domaine de la production vivrière et de la foresterie sociale. J'ai confiance qu'ils voudront partager leurs connaissances, leur expertise et leurs ressources avec ceux qui en ont besoin en Afrique.

Cette initiative que nous prenons se veut un acte de foi dans ce que l'Afrique a de plus riche: sa population, ses petits producteurs, ses paysans et ses paysannes.

Toute crise peut, en fin de compte, porter des promesses. Nous en témoignerons ici, cette semaine, par les actions communes et novatrices qui découleront de nos travaux. C'est en tout cas ma conviction et celle du Canada tout entier. C'est pourquoi je m'engage, comme Ministre des Relations extérieures et au nom de mon gouvernement, à travailler sans relâche avec en horizon, l'Afrique possible de l'an 2000, celle en laquelle, vous et moi croyons.

Je vous remercie.